



AkzoNobel

# Fiche signalétique

Date d'impression : 9/24/2014.

Date d'édition

: 9/24/2014

## 1. Identification du produit et de l'entreprise

Préparé pour

ATTN:

Élaborée par

Akzo Nobel Coatings Inc.

274 rue St. Louis

Warwick, QC J0A 1M0

819-358-7500

En cas d'urgence Santé ou Déversement):

CHEMTREC (US and Canada) (800) 424-9300

819-358-7500 (8 am - 5 pm)

Numéro du produit. : 531-6000

Produit – Classe : EASYWIPE NEUTRE

Numéro de pièce du client :

ID destinataire du client :

## 2. Identification des dangers

**État physique** : Liquide.

**Vue d'ensemble des urgences** : ATTENTION!

LIQUIDE ET VAPEUR COMBUSTIBLES. NOCIF EN CAS D'INGESTION. CAUSE UNE IRRITATION DES VOIES RESPIRATOIRES, DES YEUX ET DE LA PEAU. CONTIENT UNE SUBSTANCE SUSCEPTIBLE D'ENDOMMAGER L'ORGANE CIBLE, D'APRÈS DES DONNÉES OBTENUES SUR DES ANIMAUX. RISQUE PROBABLE DE CANCER - CONTIENT UNE SUBSTANCE QUI PEUT PROVOQUER LE CANCER.

Tenir loin de la chaleur, des étincelles et des flammes. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Ne pas ingérer. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Laver abondamment après usage.

**Voies d'absorption** : Contact cutané. Contact avec les yeux. Inhalation. Ingestion.

### Effets aigus potentiels sur la santé

**Inhalation** : Irritant pour les voies respiratoires.

Autres effets possibles de l'inhalation : anesthésie, bronchite, troubles du SNC, confusion, toux, étourdissements, somnolence, épuisement, maux de tête, incoordination, narcose, nausée, oedème pulmonaire, faiblesse,

**Ingestion** : Nocif en cas d'ingestion.

Autres effets possibles de l'ingestion : troubles du SNC, étourdissements, somnolence, épuisement, maux de tête, nausée,

**Peau** : Irritant pour la peau.

Autres effets cutanés possibles : délipidation, déshydratation, dermatite, décoloration,

**Yeux** : Irritant pour les yeux.

## 2. Identification des dangers

Autres effets oculaires possibles : dommages oculaires, rougeurs, enflures, larmolement,

### Effets chroniques potentiels sur la santé

- Cancérogénicité** : Contient des substances qui pourraient causer le cancer. Le risque de cancer dépend de la durée et du niveau d'exposition.
- Mutagénicité** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Tératogénicité** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Organes cibles** : Contient des produits pouvant causer des lésions aux organes suivants : le sang, reins, foie, le coeur, peau, système nerveux central (SNC).

**Conditions médicales aggravées par une surexposition** : problèmes de peau, troubles de la vue, troubles rénaux,

AVIS : Des rapports ont associé une SUREXPOSITION répétée et prolongée aux solvants à des lésions permanentes du cerveau et du système nerveux. La concentration et l'inhalation délibérée du contenu de cet emballage peut être nocive ou mortel.

Voir Information toxicologique (section 11)

## 3. Information sur les composants

<u>Nom</u>	<u>Numéro CAS</u>	<u>% en poids</u>
solvant aromatique	.....	45 - 55
1,2,4-triméthylbenzène	95-63-6	5 - 10
essences minérales	8052-41-3	5 - 10
naphtalène	91-20-3	1 - 5
mélange d'isomères de xylène	1330-20-7	1 - 5
cumène	98-82-8	0.1 - 1
éthylbenzène	100-41-4	0.1 - 1

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

## 4. Description des premiers secours à porter en cas d'urgence

- Protection des sauveteurs** : Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants.
- Contact avec les yeux** : Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Rincer immédiatement à l'eau courante pendant au moins 15 minutes, en soulevant occasionnellement les paupières supérieure et inférieure. Consulter un médecin immédiatement si des symptômes se développent.
- Contact avec la peau** : En cas de contact, rincer immédiatement la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en enlevant les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre. Consulter un médecin immédiatement si des symptômes se développent.
- Inhalation** : Transporter la personne incommodée à l'air frais. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon. Consulter un médecin immédiatement si des symptômes se développent.

## 4. Description des premiers secours à porter en cas d'urgence

- Ingestion** : Laver la bouche avec de l'eau. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Arrêter si la personne se sent malade car des vomissements peuvent être dangereux. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Consulter un médecin immédiatement.

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie

- Inflammabilité du produit** : Liquide combustible. Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater, avec un risque d'explosion ultérieure.  
DANGER - Éliminés sans précautions, les chiffons ou déchets imbibés peuvent s'enflammer spontanément; les placer dans un contenant rempli d'eau et bien fermé immédiatement après utilisation. Les déchets sont notamment les articles contaminés, les filtres et les résidus.
- Point d'éclair** : Vase clos: 41.1°C (106°F)
- Limites d'inflammabilité** : Seuil minimal: 0.6%  
Seuil maximal: 7%
- Moyens d'extinction**
- Utilisables** : Utiliser des poudres chimiques sèches, du CO<sub>2</sub>, de l'eau vaporisée (brouillard) ou de la mousse.
- Non utilisables** : NE PAS utiliser de jet d'eau.
- Dangers spéciaux en cas d'exposition** : En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Déplacer les contenants hors de la zone embrasée si cela ne présente aucun risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée.
- Produit de décomposition thermique dangereux** : Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:  
dioxyde de carbone  
monoxyde de carbone
- Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu** : Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.  
  
RISQUES D'INCENDIE PARTICULIERS : en situation critique, la surexposition aux produits de combustion pourra entraîner un danger pour la santé ; les symptômes pourront ne pas être immédiatement évidents. Obtenir des soins médicaux.
- Remarque spéciale sur les risques d'incendie** : Non disponible.
- Remarque spéciale sur les risques d'explosion** : Non disponible.
- Dangers spéciaux en cas d'exposition** : Non disponible.

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- Précautions individuelles** : Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. NE PAS TOUCHER ni marcher dans le produit répandu. Éteindre toutes les sources d'inflammation. La zone de danger doit être exempte de cigarettes ou flammes. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

**Précautions environnementales** : Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

### Méthodes de nettoyage

**Petit déversement** : Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et du matériel à l'épreuve des explosions. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

**Grand déversement** : Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. S'approcher des émanations dans la même direction que le vent. Empêcher la pénétration dans les égouts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir Section 13). Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et du matériel à l'épreuve des explosions. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Le matériel absorbant contaminé peut poser le même danger que le produit déversé.

## 7. Précautions de stockage, d'emploi et de manipulation

**Manutention** : Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas ingérer. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Ne pas pénétrer dans les lieux d'entreposage et dans un espace clos à moins qu'il y ait une ventilation adéquate. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, de la flamme nue, ou de toute autre source d'inflammation. Utiliser un équipement électrique (de ventilation, d'éclairage et de manipulation) anti-explosion. Utilisez les outils sans étincelage. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Pour éviter un incendie ou une explosion, pendant le transfert d'un produit, dissiper l'électricité statique en mettant à la terre et en attachant les récipients et l'équipement avant le transfert du produit. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.

**Entreposage** : Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans un endroit isolé et approuvé. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Séparer des matières comburantes. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

## 8. Procédures de contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

**Mesures techniques** : Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales. Les mesures d'ingénierie doivent aussi maintenir les concentrations en gaz, en vapeur ou en poussière en dessous de tout seuil minimal d'explosion. Utiliser un équipement de ventilation anti-explosion.

## 8. Procédures de contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

- Mesures d'hygiène** : Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.
- Protection individuelle** : L'employeur exécutant l'estimation du risque EPP doit sélectionner l'équipement protectif personnel (EPP).
- Respiratoire** : Utiliser un appareil respiratoire ajusté correctement répondant aux normes standard si une évaluation des risques indique que cela est nécessaire. Le choix du respirateur doit être fondé en fonction des niveaux d'expositions prévus ou connus, du danger que représente le produit et des limites d'utilisation sécuritaire du respirateur retenu. Les traitements tels que le ponçage à sec, le soudage, le brûlage etc. de films de peinture peuvent générer des poussières et/ou des fumées dangereuses. Le ponçage/sablage humide devra être utilisé si possible. Porter un équipement de protection personnel (respiratoire) adéquat, si l'exposition ne peut être évitée par une ventilation locale.
- Mains** : Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire. En tenant compte des paramètres indiqués par le fabricant de gants, vérifier que les gants gardent toujours leurs propriétés de protection pendant leur utilisation. Il faut noter que le temps de percement pour tout matériau utilisé dans des gants peut varier pour différents fabricants de gants. Dans le cas de mélanges, constitués de plusieurs substances, la durée de protection des gants ne peut pas être évaluée avec précision.
- Yeux** : Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, aux aérosols ou aux poussières. Si un contact est possible, les protections suivantes doivent être portées, à moins qu'une évaluation indique un besoin pour une protection supérieure : lunettes de protection étanches contre les éclaboussures de produits chimiques.
- Peau** : L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.
- Autre protection** : Non disponible.

### Canada

<u>Limites d'exposition professionnelle</u>		<u>MPT (8 heures)</u>			<u>LECT (15 mins)</u>			<u>Plafond</u>			
<u>ingrédient</u>	<u>Nom de la liste</u>	<u>ppm</u>	<u>mg/m<sup>3</sup></u>	<u>Autre</u>	<u>ppm</u>	<u>mg/m<sup>3</sup></u>	<u>Autre</u>	<u>ppm</u>	<u>mg/m<sup>3</sup></u>	<u>Autre</u>	<u>Notes</u>
solvant aromatique	US ACGIH	100	-	-	-	-	-	-	-	-	
1,2,4-triméthylbenzène	US ACGIH	25	-	-	-	-	-	-	-	-	
essences minérales	US ACGIH	100	-	-	-	-	-	-	-	-	
naphtalène	US ACGIH	10	-	-	15	-	-	-	-	-	[1]
mélange d'isomères de xylène	US ACGIH	100	-	-	150	-	-	-	-	-	
cumène	US ACGIH	50	-	-	-	-	-	-	-	-	
éthylbenzène	US ACGIH	20	-	-	125	-	-	-	-	-	

## 9. Propriétés physico-chimiques

- État physique** : Liquide.
- Durée de combustion** : Non applicable.
- Vitesse de combustion** : Non applicable.
- Couleur** : Non disponible.
- Odeur** : Non disponible.
- Goût** : Non disponible.
- Poids moléculaire** : Non applicable.

## 9. Propriétés physico-chimiques

<b>Formule moléculaire</b>	: Non applicable.
<b>pH</b>	: Non disponible.
<b>Point d'ébullition/ condensation</b>	: 140 à 212°C (284 à 413.6°F)
<b>Point de fusion/congélation</b>	: Non disponible.
<b>Température critique</b>	: Non disponible.
<b>Densité relative</b>	: 0.904
<b>Densité de vapeur</b>	: Plus lourd que l'air
<b>Volatilité</b>	: 74.5% (p/p)
<b>Seuil de l'odeur</b>	: Non disponible.
<b>Vitesse d'évaporation</b>	: Plus haute valeur connue: Inférieur à 1. (essences minérales) comparé à acétate de butyle
<b>Viscosité</b>	: Non disponible.
<b>Ionicité (dans l'eau)</b>	: Non disponible.
<b>Propriétés de dispersibilité</b>	: Non disponible.
<b>Solubilité</b>	: Non disponible.
<b>Pression de vapeur</b>	: Non disponible.

## 10. Stabilité du produit et réactivité

<b>Stabilité chimique</b>	: Ce produit est stable dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation.
<b>Polymérisation Dangereuse</b>	: Non soumis à une polymérisation dangereuse.
<b>Conditions à éviter</b>	: Éliminer toutes les sources possibles d'inflammation (étincelles ou flammes). Ne pas pressuriser, couper, souder, braser, perforeur, meuler les contenants ni les exposer à la chaleur ou à une source d'inflammation. Autre Conditions à éviter: lumière,
<b>Matières à éviter</b>	: Réactif ou incompatible avec les matières suivantes : matières comburantes et les acides.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	: Non disponible.
<b>Risque de réactions dangereuses</b>	: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

## 11. Informations toxicologiques

### Toxicité aiguë

<b>Nom du produit ou de l'ingrédient</b>	<b>Résultat</b>	<b>Espèces</b>	<b>Dosage</b>	<b>Exposition</b>
1,2,4-triméthylbenzène	DL50 Orale	Rat	5000 mg/kg	-
	CL50 Inhalation Vapeur	Rat	18000 mg/m <sup>3</sup>	4 heures
naphtalène mélange d'isomères de xylène	DL50 Orale	Rat	490 mg/kg	-
	CL50 Inhalation Vapeur	Rat	4300 mg/kg 5000 ppm	- 4 heures
cumène	DL50 Cutané	Lapin	10627 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	1400 mg/kg	-
	CL50 Inhalation Vapeur	Rat	39000 mg/m <sup>3</sup>	4 heures
éthylbenzène	DL50 Cutané	Lapin	15486 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	3500 mg/kg	-
	CL50 Inhalation Vapeur	Rat	55000 mg/m <sup>3</sup>	2 heures

### Cancérogénicité

## 11. Informations toxicologiques

Nom du produit ou de l'ingrédient	CIRC	NTP	OSHA
naphtalène	2B	Raisonnement prévu comme un cancérigène pour les humains.	-
cumène	2B	-	-
éthylbenzène	2B	-	-

### Mutagénicité

Nom du produit ou de l'ingrédient	Test	Expérience	Résultat
Non disponible.			

### Térogénicité

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
Non disponible.				

## 12. Informations écotoxicologiques

Renseignements disponibles sur demande.


## 13. Informations sur les possibilités d'élimination des déchets

**Élimination des déchets** : Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Il faut prendre des précautions lors de la manipulation de contenants vides qui n'ont pas été nettoyés ou rincés. Les contenants vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Les vapeurs du résidu du produit peuvent créer une atmosphère très inflammable ou explosive à l'intérieur du contenant. Ne pas couper, souder ou meuler des contenants usagés à moins qu'ils n'aient été nettoyés à fond intérieurement. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.





Il est impératif que l'élimination des déchets soit conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales applicables.

## 14. Informations relatives au transport

Nota : Les renseignements contenus sous cette rubrique peuvent être différents de la description d'expédition actuelle selon la quantité dans les contenants, la méthode d'expédition et l'utilisation des exemptions.

Informations réglementaires	Numéro UN	Nom d'expédition correct	Classes	GE*	Étiquette	Autres informations
Classification pour le DOT	UN1263	Peintures RQ (naphtalène, mélange d'isomères de xylène)	3	II		RQ: 2779.5lbs (1260.54kgs) [naphtalène] RQ: 4996.66lbs (2266.06kgs) [mélange d'isomères de xylène]

## 14. Informations relatives au transport

<b>Classification pour le TMD</b>	UN1263	Peintures	3	II		-
<b>Classe IMDG</b>	UN1263	Peintures. Polluant marin (1,2, 4-triméthylbenzène, essences minérales)	3	II	 	La marque « polluant marin » n'est pas requise lorsque la substance est transportée en quantités ≤ 5 l ou ≤ 5 kg.
<b>Classe IATA-DGR</b>	UN1263	Peintures	3	II		La marque « substance dangereuse pour l'environnement » peut apparaître si elle est requise par d'autres règlements sur le transport.

GE\* : Groupe d'emballage

## 15. Informations réglementaires

### États-Unis

**Réglementations États-Unis** : Inventaire des États-Unis (TSCA 8b) Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

(HAPS ; Polluants atmosphériques dangereux) **CAA (Clean Air Act) 112 Substances toxiques réglementées**: naphtalène; mélange d'isomères de xylène; cumène; éthylbenzène; toluène; acide de sel de cobalt néo c9-13; néodécanoate de cobalt; 2-(2-méthoxyéthoxy)éthanol

### Californie prop. 65

**AVERTISSEMENT**: Ce produit contient une substance reconnue par l'état de Californie pour provoquer le cancer.

**ATTENTION**: Ce produit contient moins de 1% de substance reconnue par l'état de Californie pour provoquer des malformations congénitales ou autre altération de la reproduction.

<u>Nom des ingrédients</u>	<u>Cancer</u>	<u>Effet sur la reproduction</u>	<u>Pas de niveau de risque significatif</u>	<u>Posologie maximum acceptable</u>
naphtalène	Oui.	Non.	Non.	Non.
cumène	Oui.	Non.	Non.	Non.
éthylbenzène	Oui.	Non.	Non.	Non.
toluène	Non.	Oui.	Non.	Non.

### Canada

**SIMDUT (Canada)** :  

Classe B-3: Liquide combustible ayant un point d'éclair entre 37.8°C (100°F) et 93.3°C (200°F).

Classe D-1B: Substance ayant des effets toxiques immédiats et graves (TOXIQUE).

Classe D-2A: Matières causant d'autres effets toxiques (TRÈS TOXIQUE).

Classe D-2B: Matières causant d'autres effets toxiques (TOXIQUE).

**Inventaire du Canada** : Tous les composants de ce produit sont compris dans l'inventaire CEPA DSL.

**Le produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.**

### Réglementations Internationales



## 15. Informations réglementaires

- Listes internationales** :
- Inventaire des substances chimiques d'Australie (AICS)**: Indéterminé.
  - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)**: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
  - Inventaire du Japon**: Indéterminé.
  - Inventaire de Corée**: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
  - Inventaire Malaisien (Registre HSE)**: Indéterminé.
  - Inventaire néo-zélandais des substances chimiques (NZIoC)**: Indéterminé.
  - Inventaire des substances chimiques des Philippines (PICCS)**: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
  - Inventaire de Taiwan (CSNN)**: Indéterminé.

\*\* Toutes les valeurs dans cette section présentées comme pourcentage selon le poids à moins que spécifiées autrement.

## 16. Autres informations

**HMIS III ® Hazardous Material Information System (États-Unis)** :

Santé	*	2
Inflammabilité		2
Risques physiques		1
Protection individuelle		

Mise en garde : l'étiquetage HMIS III ® se base sur une échelle d'évaluation de 0-4 où 0 représente un risque ou danger minimal et où 4 représente un risque ou danger grave. Bien que l'étiquetage HMIS III ® ne soit pas requis sous FTSS, 29 CFR 1910.1200, le préparateur pourra choisir de le fournir. L'étiquetage HMIS III ® est destiné à être utilisé dans le cadre d'un programme HMIS III ® de mise en oeuvre intégrale. HMIS III ® est une marque de commerce déposée de la National Paint & Coatings Association (NPCA).

Le client est chargé de déterminer le code EPI (Équipement de protection individuelle) de cette matière.

**Autres considérations spéciales** : Non disponible.

### Avis au lecteur

**REMARQUE IMPORTANTE** : les renseignements contenus dans la présente fiche technique ne sont pas exhaustifs et se basent sur l'état actuel de nos connaissances ainsi que sur les lois en vigueur : toute personne utilisant le produit à toute autre fin que celle recommandée spécifiquement dans la fiche technique sans obtenir d'abord auprès de nous la confirmation écrite quant à l'adéquation du produit à sa fin prévue le fait à ses propres risques. Il relève toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour respecter les exigences décrites dans les règlements et législations locales. Il faut toujours lire les fiches techniques et signalétiques de ce produit, si elles sont disponibles. Tout conseil que nous offrons ou toute déclaration que nous faisons sur le produit (dans cette fiche technique ou autrement) est correct au mieux de notre connaissance mais nous n'avons aucun contrôle sur la qualité ou la condition du substrat ou des nombreux facteurs affectant l'utilisation et l'application du produit. Par conséquent, à moins que nous y ayons consenti spécifiquement par écrit, nous ne saurions être tenu responsables d'aucune façon de la performance du produit ou de toute perte ou dommage découlant de l'utilisation du produit. Tous les produits fournis ainsi que les conseils techniques donnés sont sujets à nos clauses et conditions de vente habituelles. Il est recommandé de vous procurer une copie du présent document et de le lire avec soin. Les renseignements contenus dans cette fiche technique pourront être modifiés de temps à autre à la lumière de notre expérience et de notre politique de développement continue. Il relève de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer que la présente fiche technique est actuelle avant d'utiliser le produit.

Les noms commerciaux mentionnés dans cette fiche technique sont des marques de commerce de Akzo Nobel ou sont autorisés par une licence.